

LA MONNAIE

Introduction :

Pour satisfaire ses besoins, un agent économique doit pouvoir se procurer les biens ou services qu'il ne produit pas lui-même. Nos sociétés utilisent de un bien particulier, la monnaie, pour faciliter les échanges entre les différents agents économiques.

1/ La monnaie :

Les échanges entre individus ne se font pas forcément par l'intermédiaire d'une transaction de type monétaire. Le troc, c'est à dire l'échange d'un bien contre un autre bien, est aussi un moyen de satisfaire ses besoins. Néanmoins, l'introduction d'un instrument facilitant les échanges est un élément de simplification et de développement des relations entre les agents économiques.

- ✚ La monnaie est un bien économique : il a une utilité et il doit être produit (il n'est pas disponible naturellement dans la nature) par un agent économique spécifique.
- ✚ La Monnaie est un actif qui permet à son détenteur d'acquérir un bien ou un service.
- ✚ La monnaie comprend l'ensemble des moyens de paiement à la disposition des agents économiques leur permettant de réaliser des transactions.

✚ Les fonctions de la monnaie :

- La monnaie est un instrument d'échange : la monnaie est un intermédiaire. Ce n'est pas un bien convoité pour lui-même, mais parce qu'il permet d'acquérir des biens et services finaux.
- La monnaie est un étalon de mesure : la monnaie permet d'évaluer la valeur de tout bien ou service échangeable sur un marché. La monnaie permet donc de comparer la valeur des différents biens économiques. Chaque bien et service est donc évalué par un prix d'échange qui représente la quantité de monnaie qu'un individu doit fournir en contrepartie de l'acquisition de ce bien.

- La monnaie est une réserve de valeur : la monnaie est une réserve de valeur qui peut être utilisée n'importe quand dans le temps. Elle permet donc à son détenteur de conserver un pouvoir d'achat qu'il pourra mobiliser au moment de son choix. L'évolution des prix (l'inflation) vient diminuer la valeur d'échange de la monnaie puisque la hausse des prix augmente la quantité de monnaie nécessaire à l'acquisition d'un bien.

✚ Les formes de la monnaie :

- monnaie divisionnaire : c'est la monnaie métallique, c'est à dire l'ensemble des pièces en circulation dans une économie.
- monnaie fiduciaire : c'est la monnaie « papier », c'est à dire l'ensemble des billets détenus par les agents économiques.
- monnaie scripturale : ensemble des soldes positifs des comptes à vue dans les banques, des comptes postaux ou des comptes du Trésor Public.

✚ La circulation de la monnaie :

La monnaie divisionnaire ou scripturale est directement échangée entre deux individus par le biais d'un paiement au comptant lors d'une transaction. Par contre, la monnaie scripturale est transférée d'un compte à un autre compte par le biais d'instruments spécifiques (le chèque, la carte bleue, le virement...).

L'augmentation des échanges et l'importance croissante prise par la monnaie scripturale entraîne une dématérialisation de la monnaie. Tout d'abord, la monnaie fiduciaire a pris le pas par rapport à la monnaie divisionnaire. Puis, le développement de la monnaie scripturale s'est traduit par une diminution du poids de la monnaie divisionnaire et fiduciaire dans les échanges économiques. Le développement du porte-monnaie électronique et des virements bancaires devraient accentuer ce phénomène dans les années à venir.

2/ La création monétaire

La monnaie est un instrument indispensable à l'activité économique puisqu'elle facilite les transactions. La masse monétaire en circulation représente le pouvoir d'achat dont dispose les agents économiques à un moment donné. L'accroissement de la masse monétaire est donc synonyme de croissance économique puisqu'il permet l'augmentation des échanges.

✚ Le processus de création monétaire :

Le processus de création monétaire repose sur des acteurs spécifiques qui sont les institutions financières, c'est à dire les banques. Le principe est le suivant :

1. Un agent économique souhaite satisfaire un besoin mais ne dispose pas d'un pouvoir d'achat suffisant (la quantité de monnaie dont il dispose est insuffisante).
2. Il va donc chercher à accroître son pouvoir d'achat en se procurant une quantité de monnaie supplémentaire auprès de l'agent économique autorisé à créer de la monnaie : une banque.
3. Ce supplément de monnaie lui est accordé si la banque lui fait crédit. Le crédit est donc l'instrument de la création monétaire.
4. Ce crédit se retrouve sur le compte du bénéficiaire sous la forme d'un dépôt (somme qui apparaît au crédit du compte du bénéficiaire) : on dit alors que « les crédits font les dépôts ».

La banque, ayant accordé un crédit, rémunère ce service en faisant payer à l'emprunteur un intérêt proportionnel au montant emprunté.

L'agent économique rembourse par la suite ce crédit, ce qui entraîne la destruction de la monnaie ainsi créée.

✚ Les acteurs de la création monétaire :

- ✚ les institutions financières : créent de la monnaie grâce aux crédits qu'elles accordent aux différents agents économiques ayant des besoins de financement.
- ✚ La Banque Centrale : émet la monnaie fiduciaire et refinance les banques commerciales.
- ✚ Le Trésor Public : émet la monnaie divisionnaire.

La Banque Centrale a la responsabilité du contrôle de la masse monétaire en circulation dans l'économie. Comme ce sont les banques commerciales qui créent de la monnaie par le biais du crédit, la Banque Centrale ne peut agir que par l'intermédiaire du contrôle de l'émission de la monnaie fiduciaire. Les banques commerciales, même si elles ne créent que de la monnaie scripturale, doivent en effet disposer d'un certain volume de monnaie fiduciaire pour satisfaire aux besoins de liquidités de la part de ses clients. Ce besoin de liquidité permet à la Banque Centrale de réguler la création monétaire de la part des banques commerciales.